

Table des matières

1	Transports en commun, un plan anti-saturation	1
2	Patrick Ollier : « «La pollution tue, il n'y a plus de place pour la controverse »	3
3	Nouvelle embûche pour le projet CDG Express	5
4	150 millions de taxes nouvelles pour le Grand Paris	6
5	Coup d'envoi officiel du plan Ma Santé 2022.....	7
6	Agnès Buzyn : « La coercition à l'installation n'est pas une solution »	8
7	Les entreprises vont être associées au pilotage du sport français.....	10
8	Alain Dinin, président de Nexity « Mon plan pour mieux loger les Français »	11
9	Le gouvernement veut s'attaquer au chômage de masse des handicapés via la formation.....	14
10	Sophie Cluzel : « En France, on est en retard pour l'emploi des handicapés ».....	15
11	Gilets jaunes : l'exécutif à la peine face à une fronde hors norme	17
12	Gilets jaunes: Macron obligé de tenir	19
13	A défaut de Macron, les maires reçoivent sa lettre	21
14	Sébastien Lecornu, ministre chargé des Collectivités « Il faut considérer la colère »	22
15	Merkel et Macron unis pour renforcer l'Europe	24
16	Pékin et Washington font échouer le sommet de l'Apec	25

III ILE-DE-FRANCE

LE JDD – 18/11/2018

1 Transports en commun, un plan anti-saturation



INFO JDD Une vaste expérimentation de lissage des horaires d'arrivée des salariés à la Défense sera lancée le 28 novembre

Quatre, cinq, six passagers par mètre carré, compressés dans une promiscuité pénible. C'est le lot de centaines de milliers de Franciliens qui empruntent les transports en commun tous les matins entre 7

heures et 9 h 30 et – dans une moindre mesure – tous les soirs entre 17 h 30 et 19 heures. Pour répondre à ce grave problème de lignes saturées aux heures de pointe, cinq acteurs – la Région, Île-de-France Mobilités, la RATP, SNCF Transilien et l'établissement public Paris La Défense – ont décidé de lancer une expérimentation, dévoilée aujourd'hui dans le JDD. Pendant un an, à compter du 28 novembre, une quinzaine d'entreprises volontaires*, parmi les plus gros employeurs du quartier d'affaires de l'Ouest parisien (92), devraient tester le lissage des horaires de leurs salariés, ainsi que le développement du télétravail ou l'utilisation de tiers lieux. Entre 35.000 et 50.000 employés seraient potentiellement concernés. L'initiative sera votée par les conseillers régionaux lors de la prochaine commission permanente du 21 novembre. Une « *charte d'engagement réciproque* » doit être signée dans la foulée entre ces différents partenaires. Objectif : réduire de 5 à 10 % le nombre de voyageurs lors des pics de fréquentation. De quoi « *maîtriser la saturation des lignes* », espèrent les protagonistes.

71 % du trafic a lieu pendant les heures de pointe

« *L'aberration francilienne, se désole* Valérie Pécresse, présidente LR de la Région et d'Île-de-France Mobilités, *c'est que nous dépensons des milliards d'euros pour avoir un magnifique réseau de transports – 24 milliards d'ici à 2024 – alors que 71 % du trafic quotidien en semaine est effectué pendant les heures de pointe, en particulier le matin. Les lignes sont à moitié vides le reste du temps.* » Et la situation ne risque pas de s'améliorer si rien n'est fait, car la population francilienne croît de 60.000 nouveaux habitants chaque année. Le nombre de déplacements quotidiens augmente: 41 millions en 2017 (+ 17 % en dix ans), selon l'institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU IDF). La fréquentation des métros, RER, trains de banlieue, tramways et bus est en hausse constante : 8,5 millions de voyages par jour en transports collectifs (+ 3,5 % par rapport à 2016). Les lignes 13, 7 et 9, ou encore le tramway T3, affichent des charges supérieures à 95 % en hyperpointe.

L'idée d'étaler les arrivées au bureau des salariés le matin et leur départ le soir n'est pas neuve. En 1958, le gouvernement crée le Comité national pour l'aménagement des horaires de travail (Cnat) pour lutter contre les pics dans les transports. En 1966, le district de la région parisienne met sur pied un comité similaire. Le concept de « l'horaire variable » en entreprise est testé – sans succès – dans le 20^e arrondissement en 1970. Une expérimentation a été lancée en 2015 par SNCF Transilien sur le territoire de Plaine Commune (93), avec six grands employeurs (20.000 salariés). Elle a donné des « *résultats rapides et importants* », dixit les promoteurs de cette nouvelle initiative à la Défense, qui s'en sont inspirés.

Le quartier d'affaires compte 180.000 salariés, dont 85 % utilisent les transports en commun pour se rendre au bureau. Le métro, le RER A, les lignes L et U du Transilien ou encore le tramway T2 charrient environ 100.000 personnes à la Défense entre 8 h 30 et 9 h 30, pendant l'hyperpointe. « *Le quartier est très bien desservi, c'est un hub majeur, observe Marie-Célie Guillaume, directrice générale de Paris La Défense. Mais en attendant l'arrivée du RER E en 2022 et de la ligne 15 du Grand Paris Express en 2030, les quais sont pleins, les rames bondées, surtout le matin. L'heure de pointe n'a pas évolué depuis 1976 !* » « *Avec une réduction du trafic, les passagers n'auront plus ce sentiment d'oppression et de malaise* », veut croire Valérie Pécresse, à la manœuvre avec son vice-président chargé des transports, Stéphane Beaudet.

Pratiquer le télétravail « un à deux jours par semaine »

Les entreprises signataires de la charte s'engagent donc à « *réduire de 5 à 10 % le nombre de [leurs] salariés utilisant les transports en commun à l'arrivée sur la Défense, à l'heure de pointe du matin, chaque jour ouvré et en particulier le mardi et le jeudi, dans un délai d'un an* ». Il leur est conseillé de

mettre en place un « *socle commun de présence* », par exemple de 10 heures à 15 heures, au cours duquel seraient organisées les réunions, ainsi que des « *plages d'arrivée tolérée* », par exemple de 6 heures à 10 h 30. Libre à chacun de commencer sa journée de travail plus tôt ou plus tard, et donc de la terminer plus tôt ou plus tard. Il est aussi recommandé d'inciter les salariés à pratiquer le télétravail « *un à deux jours par semaine* » ou à utiliser des tiers lieux, des espaces de coworking internes (pour les groupes disposant de plusieurs sites en Île-de-France), des « *télécentres conventionnés* » ou des « *bureaux temporaires de passage* ». Le recours au vélo, à la trottinette, au covoiturage et à l'autopartage est également encouragé. Mi-janvier, un « *challenge mobilités* » sera proposé : une plateforme Internet (TransWay) permettra aux salariés qui décaleront leurs horaires ou viendront à vélo de gagner des chèques cadeaux dans les enseignes du quartier. La Région finance l'opération à hauteur de 15.000 euros.

« *Je crois que la prise de conscience des entreprises est acquise* », souligne Marie-Célie Guillaume. Les DRH ont été mobilisés et le « *top management* » aussi. Car ces nouvelles organisations nécessitent parfois des renégociations de conventions collectives. « *Et un gros travail de dialogue social*, ajoute la présidente de la Région. *Il y a des sujets d'inquiétude pour les salariés quant à leur droit à la déconnexion, par exemple. J'ai contacté personnellement plusieurs patrons de grands groupes installés à la Défense pour les sensibiliser.* » Valérie Pécresse entend aussi donner l'exemple : « *À la Région, sur 2.000 agents, 1.080 télétravaillent. De même, les plages de travail obligatoires ont été assouplies : 10 heures-11 h 30 et 14 h 30-16 heures.* » Que font les salariés de leur temps libre retrouvé, celui qu'ils ne passent pas agglutinés dans les transports ? Selon l'étude réalisée par la Région, ils répondent, dans l'ordre: sommeil, famille et loisirs.

DEUX PROJETS CONTRE LES BOUCHONS // Les routes sont aussi congestionnées aux heures de pointe en Île-de-France, jusqu'à 400 kilomètres de bouchons parfois. La Région prévoit déjà de lancer une autre expérimentation de lissage des horaires dans le bassin d'emploi d'Évry (91). Mais cette fois, c'est l'engorgement du réseau routier le matin qui est visé. Autre projet : une opération similaire dans le bassin d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

** Allianz, Axa, EDF, Engie, EY, Indigo, In'li, Les Quatre Temps, Primagaz, RTE, Saint-Gobain, Société générale, Total.*

BERTRAND GRÉCO

L'OPINION – 19/11/2018

2 Patrick Ollier : « «La pollution tue, il n'y a plus de place pour la controverse »



Patrick Ollier est président de la Métropole du Grand Paris, maire de Rueil-Malmaison : « Les aides à la conversion peuvent atteindre 16 000 euros pour les plus modestes »

Alors que le mouvement des « gilets jaunes » a mobilisé 287 000 personnes selon le ministère de l'Intérieur, la Métropole du Grand Paris a décidé d'interdire les vieux véhicules polluants (diesel et essence) d'ici à juillet 2019. Si le contexte n'est guère favorable à cette décision, en revanche le doublement des aides annoncé par Edouard Philippe plaide en faveur de la mesure et de son acceptation par la population. Comme le Grand Paris, quinze métropoles françaises se sont engagées à travailler à la création d'au moins une « zone à faibles émissions » (ZFE) dans les mois à venir. Les jours des vieux diesel sont manifestement comptés.

Pourquoi avoir décidé de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans le périmètre de l'A86 ?

Parce que je suis soucieux de la santé publique ! La pollution de l'air est responsable de 6000 décès prématurés par an sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. Cette action a un effet bénéfique sur la santé de 5,6 millions d'habitants et répond en premier temps à une urgence sanitaire. Celle-ci est renforcée par des contraintes climatiques et juridiques qui expliquent cette décision. La Commission européenne reproche à la France de ne pas avoir mis en place des mesures pour lutter contre la [pollution de l'air](#) depuis dix ans. Notre pays risque pour cela de devoir payer une amende dont les grandes métropoles devraient s'acquitter en partie. La loi d'orientation des mobilités (Lom) nous oblige à respecter les normes de la qualité de l'air au plus tard en 2025 et prévoit que l'instauration d'une Zone à Faibles Emissions (ZFE) devienne obligatoire avant le 31 décembre 2020 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants concernées par des dépassements réguliers des normes de qualité de l'air.

Comment la décision de création de la Zone à Faibles Emissions a-t-elle été approuvée le Conseil métropolitain ?

Il n'y a eu que 12 votes contre et 20 absentions. Ce n'était pas une décision facile à prendre, je suis très fier des maires qui l'ont prise. Nous avons pris collectivement une décision courageuse en faveur de la santé publique de nos citoyens. On me dit que l'échéance de juillet 2019 est trop rapprochée et qu'il faut reporter d'un an ? Je réponds que cela contribuera à dégrader l'état de santé de 6000 personnes supplémentaires. La pollution tue et je pense que, maintenant que la décision est prise, il n'y a plus de place pour la controverse.

Quelles seront les modalités de cette ZFE ?

Elle sera mise en place à partir de juillet 2019, dans le périmètre de l'anneau formé par l'A86, soit au niveau de 79 communes. Cette ZFE s'appliquera aux véhicules Crit'Air 5 et non classés, quelle que soit leur motorisation ([diesel](#) ou essence). Sur le modèle de la restriction déjà en vigueur dans la capitale, ils ne pourront plus circuler en semaine entre 8 heures et 20 heures. En dehors de cette plage horaire et durant les week-end, ces véhicules pourront rouler. Pour les particuliers, cela correspond à un total de 118 000 véhicules immatriculés, soit moins de 1% de l'ensemble du parc roulant.

Comment éviter que cela soit perçu comme de l'écologie punitive ?

Nous n'allons pas appliquer la mesure brutalement, il faut qu'elle soit acceptée par les citoyens que nous devons accompagner et aider. Nous allons lancer deux groupes de travail, l'un dédié à la définition des critères d'aide pour les revenus les plus modestes, l'autre consacré aux mesures alternatives à la voiture pouvant être instaurées. La Métropole du Grand Paris va mettre en place, avec l'Etat, la Ville de Paris et la Région un guichet unique [des aides](#) déjà attribuées, par ces différentes institutions. La Métropole du Grand Paris a déjà mis en place depuis 2016 un dispositif d'aide « Métropole Roule Propre » allant de 3000 à 5000 euros destiné aux particuliers qui s'engagent à faire détruire leur véhicule d'avant 1997 et à acheter une voiture moins polluante. Elle est cumulable avec les autres aides, primes à la conversion de l'Etat et bonus écologiques.

A combien se montent au total des aides à la conversion ?

Deux jours après l'adoption de la mise en place de la ZFE par le Conseil de la Métropole du Grand Paris, le Premier Ministre, Edouard Philippe, a confirmé les aides au renouvellement de véhicules (prime à la conversion, bonus écologique et dispositif « Métropole Roule propre ») que peut recevoir un particulier sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris. Elles peuvent aller jusqu'à 16 000 euros pour les plus modestes. Le pragmatisme et la progressivité nous permettront d'accompagner la mise en place de la ZFE. Nous organiserons dès janvier 2019 des réunions avec les citoyens et nous lancerons un plan de communication très complet pour en faire la pédagogie. Je suis donc serein et résolument optimiste.

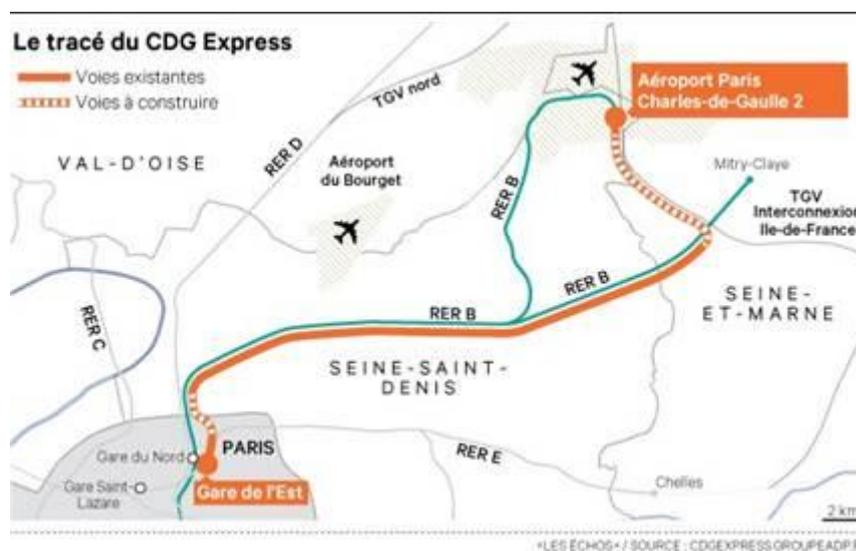
Votre expérience passée explique-t-elle votre engagement aujourd'hui ?

Je suis « immergé » dans l'écologie depuis longtemps. J'ai été Président de la Commission des Affaires Economiques et de l'Environnement de l'Assemblée Nationale pendant 10 ans, député des Hautes Alpes pendant 18 ans, avec la responsabilité notamment du Parc National des Ecrins. C'est donc avec bonheur que je me suis investi dans le Grenelle de l'Environnement que j'ai co-piloté avec [Jean-Louis Borloo](#). Dans la loi Grenelle 1, voté en 2009, il y a deux articles importants. L'article 2 stipule que « la lutte contre le changement climatique est placée au premier rang des priorités ». L'article 13 indique que « dans les zones urbaines et périurbaines, la politique durable des transports vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions et les nuisances » ! Le dispositif de la Zone à Circulation Réduite (ZCR) décidé en 2015 est resté au niveau des principes qui n'ont pas été mis en œuvre à une telle échelle. Emmanuel Macron a heureusement repris le dossier en mains et nous comptons sur le gouvernement pour nous aider à accompagner l'acceptabilité de cette mesure ambitieuse.

[Irène Inchauspé](#)

LES ECHOS – 19/11/2018

3 Nouvelle embûche pour le projet CDG Express



La plainte déposée par Transdev contre la candidature concurrente RATP Dev-Keolis pour exploiter la future ligne pourrait plomber le calendrier de réalisation du projet.

Qu'il s'agisse de la RATP, de Keolis (dont la SNCF détient 70 % des parts) ou de Transdev, contrôlé par la Caisse des Dépôts, les trois grands groupes de transport public tricolores sont tous contrôlés plus ou moins directement par l'Etat. Et pourtant, le combat qu'ils se livrent pour décrocher l'exploitation du CDG Express, la future liaison ferroviaire directe entre l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et la gare de l'Est à

Paris, est acharné. Au point qu'il pourrait même faire dérailler le projet, qui doit en théorie [être fini à temps pour les Jeux Olympiques de 2024](#) .

Sur ce dossier, la RATP (par le biais de sa filiale RATP Dev) et Keolis ont décidé de faire cause commune. Leur seul rival dans l'appel d'offres est Transdev. Après deux ans de procédure, [l'Etat devait désigner l'attributaire pressenti du marché le jeudi 15 novembre](#) .

Patatras, la veille, « Ville, Rail et Transport » et l'AFP révélait que Transdev a déposé le 7 novembre une plainte devant l'Autorité de la concurrence contre le duo RATP Dev-Keolis. Le groupe dirigé par Thierry Mallet demanderait la suspension de la candidature du binôme adverse.

Situation monopolistique

Les motivations de la plainte ne sont pas connues, mais Transdev pointerait notamment le fait que la RATP et la SNCF sont en situation monopolistique sur la région Île-de-France, et que leur alliance a dissuadé les entreprises étrangères de s'aligner. « *La composition de notre groupement était connue depuis plus de vingt mois, réagit un cadre du groupement. Si Transdev estimait que cela posait problème, pourquoi ne l'a-t-il pas fait savoir plus tôt ?* »

La dernière ligne droite de l'appel d'offres a été particulièrement agitée, avec un lobbying intensif de chaque partie. Un dernier round de questions-réponses a été organisé avec chaque candidat alors que l'attribution du dossier devait avoir lieu mi-octobre. Selon un partisan de la candidature Transdev, l'Etat a donné là au duo Keolis-RATP Dev une chance de remédier aux faiblesses de son offre. Cette procédure est tout à fait classique, répond l'autre camp.

Un calendrier déjà très tendu

La démarche de Transdev laisse à penser que le groupe a conclu, d'une manière ou d'une autre, que l'Etat ne le désignerait pas. L'entreprise ne fait pas de commentaire. Mais sa plainte risque de mettre à mal le calendrier de réalisation déjà extrêmement tendu du CDG Express. L'Autorité de la concurrence n'a pas indiqué si la procédure suspendait ou non l'appel d'offres.

Si oui, le retard pris pourrait devenir irrattrapable. Sinon, il y aura une épée de Damoclès juridique sur le dossier. Que se passera-t-il si, dans un an, l'Autorité donne finalement raison à Transdev ? Les deux offres sont très différentes sur le plan technique (matériel roulant, choix du site pour l'entretien...). Repartir à zéro serait probablement fatal pour tenir l'échéance de 2024.

Lionel Steinmann

L'OPINION – 19/11/2018

4 150 millions de taxes nouvelles pour le Grand Paris

[L'examen en première lecture du projet de loi de finances s'est clôturé vendredi avec l'augmentation de la taxe séjour et de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France](#)

La veille du déploiement des gilets jaunes, la fabrique à taxe tournait encore à l'Assemblée. Vendredi, près de 150 millions d'euros d'impôts nouveaux ont été votés pour financer les travaux du Grand Paris Express. Dans la foulée du [rapport de Gilles Carrez \(LR\)](#) qui a posé début septembre le constat d'un manque de 200 à 250 millions d'euros de financement pour la Société du Grand Paris, les députés ont adopté deux amendements au projet de loi de finances durcissant la taxe séjour et la taxe francilienne sur les bureaux.

Cosigné par le député du Val-de-Marne et du rapporteur (LREM) du budget, Joël Giraud, le premier instaure une taxe additionnelle de 15 % sur la taxe de séjour acquittée par les touristes en Ile-de-France (le rapport Carrez plaidait pour une augmentation de 30 %). Quelques centimes à quelques dizaines de centimes par nuitée pour les touristes, qui rapporteront au final entre 15 et 20 millions d'euros l'année prochaine. Un rendement dynamique, [cette taxe ayant été élargie aux locations sur plateforme type Airbnb](#).

La hausse sera plus sensible pour les entreprises franciliennes. Le second amendement adopté vendredi prévoit de rehausser de 10 % la taxe sur les bureaux des sociétés installées à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Une taxe qui sera par ailleurs élargie aux parkings commerciaux couverts. Cette fois-ci, la facture va grimper à plus de cent millions d'euros pour les deux départements qui sont déjà les plus taxés (de 4,01 euros le mètre carré pour les entrepôts à 17,55 euros le mètre carré pour les bureaux). Un mauvais signal alors que Paris cherche à attirer les banques londoniennes dans le cadre du Brexit. Le Medef Ile-de-France n'a d'ailleurs pas manqué de réagir, exprimant son « inquiétude » face aux « dérives budgétaires du Grand Paris Express (qui) pèsent toujours plus lourdement sur les entreprises du Grand Paris », et dénonçant « une fiscalité instable et en constante augmentation ».

Dernière inquiétude. De son côté, Gilles Carrez se félicite que quasiment l'ensemble de ses propositions aient été reprises. Pris dans les filets des Gilets jaunes, le gouvernement a tout de même écarté tout ce qui aurait pu toucher directement les ménages franciliens, comme la hausse de 50 millions de la taxe spéciale d'équipement (TSE) ou la mise en place d'un péage urbain au niveau de l'agglomération ou de la région.

Il faut encore une petite centaine de millions à trouver pour boucler le financement du Grand Paris. Un chantier pharaonique - huit nouvelles lignes de métro, 205 kilomètres de voiries et 68 gares seront créés d'ici 2030 - qui devrait normalement se terminer avec une [dette colossale de 35 milliards d'euros](#), laquelle va courir jusqu'en 2070. Ces millions devraient être financés d'ici 2020 par la mise en place d'un fonds de péréquation entre les départements d'Ile-de-France.

Reste une dernière inquiétude du côté de Gilles Carrez. Pour éviter toute nouvelle dérive financière du Grand Paris Express, dont le coût est passé de 25 à 35 milliards entre 2012 et 2017, le gouvernement a souhaité mettre en place un rendez-vous de suivi annuel. « Je crains que cela ne ralentisse les travaux, ne serait-ce parce que les 150 millions que nous avons obtenus ne suffisent pas encore à couvrir les frais des 35 milliards de dette », indique l'ancien président de la Commission des finances, qui aurait préféré inscrire les dépenses du Grand Paris dans la loi de finances pluriannuelle. Mais pas de panique : en cas de dérapage, nul doute que Bercy saura trouver une nouvelle taxe pour combler les trous.

[Raphaël Legendre](#)

::: ECONOMIE

LE FIGARO – 19/11/2018

5 Coup d'envoi officiel du plan Ma Santé 2022

[La ministre de la Santé réunit 120 professionnels ce lundi pour lancer concrètement la réforme dévoilée en septembre par Emmanuel Macron. Une loi est prévue au printemps mais pour l'heure le consensus n'y est pas.](#)

[Deux mois après avoir été dévoilée par le président de la République](#), la réforme du système de santé entre dans sa phase opérationnelle. Ce lundi, en présence de 120 professionnels de santé, Agnès Buzyn va en effet donner le coup d'envoi du plan [Ma Santé 2022, doté de 3,4 milliards d'euros de crédits](#), qui doit permettre de désengorger les hôpitaux à bout de souffle. Mais aussi d'améliorer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire alors que les « déserts médicaux » se multiplient, ou encore adapter le système de santé au vieillissement de la population et aux maladies chroniques. Une loi, « courte et

ramassée», promet-on avenue de Ségur, est prévue au printemps 2019 pour faire passer les mesures nécessitant une adaptation législative.

À ce stade, le plan compte 60 projets répartis en 9 chantiers. La ministre de la Santé va notamment détailler les 5 dossiers prioritaires et les pilotes qui en auront la charge. L'accent va être ainsi mis sur la création de 4000 assistants médicaux pour décharger les médecins des tâches administratives et de certains actes simples. L'exécutif va encore financer la création de 1000 communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) chargées d'assurer en réseau les urgences de ville. Il va également envoyer 400 médecins généralistes salariés dans les «déserts médicaux» en 2019 et [supprimer le numerus clausus des étudiants en médecine](#) d'ici la rentrée 2020.

Autre chantier explosif? L'exécutif veut restructurer les soins de proximité en réorganisant les hôpitaux en termes de gradation des soins: 500 à 600 petits hôpitaux vont recevoir le label «d'hôpital de proximité», tandis que les soins de pointe à haute technicité seront réservés aux gros établissements, gage de sécurité pour les patients.

Pour enrayer la course aux volumes dans les hôpitaux, de nouveaux modes de financement seront mis en place avec la création de tarification au forfait ou au parcours de soins. Un chantier complexe, confié à Jean-Marc Aubert, le directeur des études du ministère de la Santé, qui prendra lui plus de temps. Mais dès 2019, cette nouvelle tarification sera mise en œuvre pour deux maladies chroniques, le diabète et l'insuffisance rénale, obligeant hôpitaux et professionnels de santé libéraux à se coordonner et à partager une rémunération forfaitaire. D'autres pathologies suivront.

Si les professionnels de santé ont bien accueilli sur le fond ce nouveau plan gouvernemental, tous s'interrogent sur les moyens qui lui seront véritablement alloués. Sur les 3,4 milliards d'euros prévus, près de 1,6 doit être consacré à la structuration des soins dans les territoires, 920 millions à l'investissement hospitalier, 500 millions au numérique et 420 millions à l'évolution des métiers et des formations. «Il est impératif de redonner du sens à l'exercice médical hospitalier et de créer les conditions d'une réelle attractivité, assumées politiquement, et donc financièrement», affirme la Fédération des hôpitaux de France.

«Cette réforme qui développe un bon diagnostic sur l'état de notre système de soins et qui propose des réformes allant dans le bon sens ne donne pas les moyens financiers nécessaires pour en assurer le succès», estime la CSMF, premier syndicat de médecins libéraux. «Le rapport Aubert dessine en réalité les contours d'un plan de rigueur qui n'a rien à envier au plan Juppé de 1995. Les mesures contenues dans ce rapport sont explosives pour l'avenir de la médecine libérale», estime quant à lui le Syndicat des médecins libéraux. Le consensus est encore loin...

[Marie-Cécile Renault](#)

LE FIGARO – 19/11/2018

6 [Agnès Buzyn : « La coercition à l'installation n'est pas une solution »](#)



INTERVIEW - La ministre de la Santé tire un premier bilan dans Le Figaro du plan d'accès aux soins qu'elle a lancé en octobre 2017 et dresse les contours du plan Ma Santé 2022 qu'elle entend maintenant mettre en œuvre.

LE FIGARO. - Il y a un an, vous lanciez un plan d'accès aux soins, notamment pour régler à terme la question délicate des déserts médicaux. Quels sont les premiers résultats?

Agnès BUZYN. - Un an après, les avancées sont réelles sur la quasi-totalité des points du plan. Nous avons ainsi mené des négociations d'arrache-pied pour que la télémedecine soit lancée. Elle est devenue effective le 15 septembre, avec la téléconsultation désormais remboursée comme des actes traditionnels. Nous avons quadruplé le plafond d'exonération de cotisations pour les médecins en cumul emploi-retraite pour qu'ils puissent trouver un avantage à continuer d'exercer et continuons à en discuter avec les parties prenantes. Nous avons créé 400 postes d'assistants partagés entre la ville et l'hôpital dans les territoires qui ont le moins de présence médicale qu'on appelle les zones sous-denses, qui commenceront à être recrutés dès 2019, pour inciter les jeunes médecins à s'installer à l'issue de leur internat plutôt que de faire des remplacements jusqu'à 35 ans.

Avec ces postes, on leur propose un exercice mixte qui leur permet de découvrir la ville à mi-temps et de passer plus facilement le pas de l'installation. Nous avons aussi créé beaucoup plus de lieux de stages pour les étudiants, externes et internes, en maison de santé ou en cabinet libéral. Nous avons mis en place, depuis le 1er novembre, une prime pour couvrir les déplacements des internes. Nous avons aussi créé le statut d'infirmière en pratique avancée, qui permet aux médecins de déléguer certaines tâches et encourage le travail en équipe. Quant au doublement du nombre des maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) promis d'ici à la fin du quinquennat, on y arrivera plus tôt que prévu: 400 projets de création sont lancés, en plus des 1 000 maisons déjà créées.

Les élus locaux lancent eux aussi des maisons de santé mais qui restent des coquilles vides, faute de médecins...

De moins en moins, voire plus du tout. Les élus ont compris que la construction de murs sans projet médical ne mène à rien mais qu'ils peuvent être plus utiles dans les territoires très ruraux, par exemple en libérant des locaux pour l'accueil et le logement des internes, qu'ils puissent se loger. Ils ont compris le sens du plan d'accès aux soins, même si certains restent encore arc-boutés sur le fait d'avoir un médecin installé dans leur village. La coercition à l'installation n'est pas une solution, elle serait même injuste et inefficace. On ne peut pas obliger des jeunes médecins, à 70 % des femmes de plus de 30 ans qui ont pour la plupart déjà fait leur vie, à s'installer où ils ne veulent pas. Le risque serait qu'elles se détournent de l'exercice médical alors que déjà 25 % des médecins n'exercent pas.

Avec Ma Santé 2022, vous allez encore plus loin. Vous allez créer 500 à 600 hôpitaux de proximité. Quelles seront leurs missions?

L'idée est de recentrer des hôpitaux existant sur des missions indispensables de proximité, comme la médecine polyvalente, la gériatrie, les soins de suite et de réadaptation. Ils disposeront d'un plateau technique (biologie, radiologie, scanner) et les patients seront pris en charge soit par des médecins hospitaliers, soit par des libéraux.

Certes, il n'y aura pas nécessairement un «service» de cardiologie ou d'ophtalmologie dans ces établissements, mais il y aura une offre de consultations, car les gros hôpitaux régionaux devront y envoyer des spécialistes une ou deux journées par semaine pour que les patients accèdent aux spécialités sans avoir à se déplacer. Nous investirons plusieurs dizaines de millions d'euros dans le matériel, les plateaux techniques, et nous adapterons leurs modes de financement.

Comment allez-vous sortir du tout T2A, le mode de financement à l'activité très critiqué au sein de l'hôpital public?

Ce que je souhaite, c'est un financement plus juste pour l'ensemble des activités en santé. La tarification à l'activité a montré ses limites. Aujourd'hui, il nous faut un financement plus tourné vers la qualité et la

pertinence, un financement lié à la prise en charge d'une population ou sous forme de forfait. Nous proposerons différents modèles selon les activités et commencerons par un financement forfaitaire pour deux pathologies, le diabète et l'insuffisance rénale chronique, à l'hôpital en 2019 et chez les libéraux en 2020.

Vous poussez également la création des communautés professionnelles de territoire (CPTS). Concrètement, qu'est-ce que cela va changer pour les patients?

Les communautés professionnelles de territoire sont faites pour les patients. Aujourd'hui, chaque médecin est responsable de ses patients mais cela ne suffit plus à assurer une couverture territoriale. L'objectif des CPTS est de rendre les médecins responsables de la population d'un territoire. Concrètement, chaque CPTS regroupera tous les professionnels d'un bassin de vie qui s'engagent à apporter des services pour leur territoire et leur population: avoir accès à un médecin traitant, aux urgences, aux politiques de prévention, au maintien à domicile, etc. Elles permettront aussi de créer des filières de prévention commune à plusieurs professionnels. Par exemple, pour le diabète, tous les professionnels qui assurent la prise en charge de cette pathologie seront identifiés afin de créer une responsabilité collective afin d'en garantir l'accès à tous les patients du territoire.

Vous avez annoncé l'année dernière dans votre plan d'accès aux soins la création de 4 000 assistants médicaux pour libérer du temps médical. Quand vont-ils arriver?

Ces assistants auront pour mission de prendre en charge les 15 % de temps de la consultation qui ne nécessitent pas d'expertise médicale: tenue du dossier, prise des constantes (tension, poids.), etc. Mais comme il ne peut pas y avoir un assistant pour chaque médecin, nous les réservons aux médecins qui exercent en groupe et commencerons par les zones sous-denses. Cela fera l'objet d'une négociation qui va s'ouvrir dès le mois de janvier et qui devra être conduite très rapidement.

Marie-Cécile Renault et Marc Landré

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 19/11/2018

7 Les entreprises vont être associées au pilotage du sport français

Le gouvernement a annoncé vendredi la création d'une Agence du sport le 1^{er} mars 2019. Le monde économique y sera représenté à son conseil d'administration et sollicité pour son financement.

Nouvelle donne pour le sport français : au lendemain d'une ultime réunion avec le Premier ministre, [la ministre des Sports Roxana Maracineanu](#) a donné, vendredi, le coup d'envoi à la création d'une Agence du sport, afin de développer la pratique du sport en France et de mieux accompagner les athlètes de haut niveau.

Cette agence, en préparation depuis plusieurs mois (le projet a été initialement porté par l'ex-ministre Laura Flessel), prendra la forme, à compter du 1^{er} mars 2019, d'un groupement d'intérêt public (GIP). Son [conseil d'administration](#) sera composé de représentants de l'Etat, du mouvement sportif, des collectivités locales et du monde économique. Il sera présidé par un haut fonctionnaire, Jean Castex (53 ans), un énarque, acteur incontournable du sport français. Il est Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et s'est vu confier par Edouard Philippe une mission sur [le Stade de France](#) .

Mission du haut niveau à Claude Onesta

Par ailleurs, une procédure de recrutement a été lancée pour le choix d'un directeur général. Désigné début décembre, il sera chargé de la mise en place de l'agence. Il est d'ores et déjà acquis que l'ancien

sélectionneur de l'équipe de France de handball Claude Onesta, aujourd'hui chargé de la performance des Equipes de France auprès du ministère des Sports, animera la « *mission du haut niveau* ». Son premier objectif phare sera de préparer Paris 2024.

En parallèle, l'agence a vocation à développer la pratique du sport en France. Cela passe notamment, souligne le ministère des Sports, par « *une action plus efficace vis-à-vis des publics et des territoires carencés* ».

Un budget de 350 millions au départ

S'agissant du financement, ce groupement d'intérêt public disposera, au départ, d'un budget de 350 millions d'euros, sur la base de financements publics. Il récupérera ceux du Centre national pour le développement du sport (CNDS) et du programme « sport », destiné aux fédérations, l'un et l'autre disparaissant avec la création de l'agence. Le CNDS, dont le montant des recettes avoisinait 286 millions l'an dernier, est pour l'essentiel financé par le biais d'un prélèvement sur la Française des Jeux et une partie des droits TV de la Ligue de football professionnel. A ces financements pourraient s'ajouter, à l'avenir, des contributions privées. Leur faisabilité doit être examinée plus précisément.

Au-delà de l'association formelle du monde économique à la gouvernance du sport français, la création de l'Agence du sport se traduit par une remise à plat des missions des acteurs traditionnels. Celles de l'administration seront de facto « recentrées » sur la régulation, le contrôle, la veille stratégique mais aussi à davantage de travail interministériel.

Christophe Palierse

LE JDD – 18/11/2018

8 Alain Dinin, président de Nexity « Mon plan pour mieux loger les Français »



Alain Dinin n'a pas sa langue dans sa poche. Depuis plusieurs semaines, il ferraille contre la politique du logement d'Emmanuel Macron et publie, cette semaine, une lettre ouverte diffusée par les grands quotidiens français. Il nous en révèle les grandes lignes.

Comment se porte le groupe Nexity ?

Nexity n'a pas de problèmes. Nous venons d'annoncer que notre chiffre d'affaires et notre résultat allaient progresser de 12 % cette année, et nous attendons une croissance de 10 % de nos ventes et de notre Ebitda [*bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement*] dans les trois prochaines années. L'entreprise est en bonne santé et profite des dispositifs actuels. Nous sommes le premier opérateur immobilier français.

Pourquoi critiquez-vous la politique du logement du gouvernement ?

Depuis quarante ans, les politiques urbaines oublient de se préoccuper des populations et de la démographie. D'ici à 2030, nous serons 32 millions de ménages, soit 4 millions de plus, flux migratoires exclus, avec 42 % de cette population vivant seule [13 millions] et au moins 3,5 millions de familles monoparentales. Mécaniquement, il faudrait construire plus de 400.000 logements neufs par an. On n'en prend pas le chemin.

La loi Élan*, qui vient d'être votée, ne va pas dans le bon sens ?

Elle présente quelques bonnes dispositions techniques. Par exemple, elle va permettre aux maires de bâtir un peu plus et il y aura aussi moins de possibilités de recours, qui sont un véritable frein à la construction. Mais la politique menée reste technocratique et pilotée par Bercy. Si cela continue, nous aurons 10 millions de personnes en grande difficulté de logement dans quinze ans, contre 7 ou 8 millions aujourd'hui.

Pourquoi ?

Si je prends en considération le revenu médian des Français (18.972 euros par an pour une personne seule et 39.910 pour un couple avec un enfant) et que je le rapproche des prix de l'immobilier (22.680 euros par an de revenus nécessaires pour l'achat d'un deux-pièces de 43 m²), je constate que 80 % des familles avec deux enfants et des familles monoparentales ne peuvent devenir propriétaires. Faut-il qu'un jeune de 25 ans consacre, pendant vingt-cinq ou trente ans, 40 % de son revenu à un achat qui va l'empêcher ensuite d'être mobile? D'autant que, comme 44 % des Français, il aura à gérer la monoparentalité et devra se reloger dans des conditions souvent difficiles. La question est politique, je la pose donc à Emmanuel Macron : devons-nous continuer à fabriquer une France de propriétaires ? Ne devrait-on pas y substituer une France de « bien-logés » ? Pourquoi ne pas proposer par exemple aux jeunes ménages une location avec option d'achat, moins chère, plus souple, favorable à la mobilité ?

Le Président veut faire un choc de l'offre pour faire baisser les prix.

Il fait une erreur de conception. Il pense offre et donc stock. En France, on ne met en chantier que ce qui a trouvé preneur. Cela s'appelle la vente sur plan. C'est un système de flux qui part des gens et de l'expression de leur demande. Si les réservations ne sont pas suffisantes, le promoteur ne lance pas le chantier. Et s'il ne lance pas le chantier, le choc de l'offre ne peut pas opérer. Dans le neuf, quand les prix ne sont pas adaptés à la capacité des ménages, la construction ralentit.

C'est ce qui explique la baisse des mises en chantier ?

Entre autres. Je pense que l'on produira en 2019 360.000 logements, soit 15 % de baisse en deux ans. Sans correction rapide, nous serons en 2021 à un seuil critique.

Que faire ?

Nous ne pouvons pas seulement construire des logements pour 20 % de la population. Le ministre qu'était Emmanuel Macron peut être fier, à juste titre, d'avoir créé, en son temps le logement intermédiaire. Mais en traitant le secteur du logement comme « *non productif* » et en refusant de considérer les investisseurs locatifs comme des acteurs économiques à part entière, le Président assimile les investisseurs à des rentiers et les décourage d'investir.

Il se trompe ?

Oui. Selon la Confédération nationale du logement, la perfusion sur le logement est de 41,9 milliards et les prélèvements [*taxe foncière, TVA, droits de mutation, diverses taxes*] sont de 74,4 milliards. Hors taxe d'habitation et IFI [*impôt sur la fortune immobilière*]. Qui est le rentier du logement ? C'est l'État. Il taxe excessivement le secteur : 4 milliards de plus cette année. Record mondial ! Emmanuel Macron avait dit pendant sa campagne qu'il envisageait d'aligner la fiscalité française sur celle de l'Allemagne. En tenant compte de son acquisition et de sa détention sur dix ans, le logement en France est taxé à 56 %. Acheté 100, il faudra le revendre au moins 156 pour gagner de l'argent au bout de dix ans. En Allemagne, sur la même période la taxation est de 30 %. En s'alignant, on n'aurait plus besoin de subventionner le logement en France.

Peut-on agir sur les prix en attendant l'hypothétique boom de l'offre ?

Prenons l'exemple d'un logement estimé à 120.000 euros. Son prix se décompose à 40 % des taxes directes et indirectes, à 30 % du prix du terrain, à 10 % de la marge du producteur ; le reste, c'est le coût de la construction. Partout, les prix des terrains flambent. Sans élément de contrôle, les prix des terrains ont été multipliés par quatre en cinq ans.

Faudrait-il réguler les prix ?

Oui. On nous dit que l'on ne peut pas réguler les prix du foncier. Mais on régule bien les honoraires des agents immobiliers ou ceux des notaires.

Vous feriez quoi si vous étiez à la place de nos gouvernants ?

J'encadrerais les prix des terrains. Ils devraient être indexés sur l'indice du coût de la construction, par exemple. Et je soutiendrais fortement les maires qui prônent la maîtrise des prix et la densité ; je demanderais une intensité minimale de l'occupation des sols. Enfin, je régulerais les prix de vente des promoteurs.

Que feriez-vous pour les Français qui ne peuvent pas devenir propriétaires ?

Je dirais aux investisseurs institutionnels : revenez vers le logement pour permettre de loger les ménages en zones urbaines tendues. Vous pourrez vendre ces biens à la découpe au bout de quinze ans si vous les avez loués à un tarif raisonnable à des gens aux revenus modestes et intermédiaires. Attention, sous conditions ! Par exemple, la moitié de la plus-value pourrait être réinvestie dans du logement identique. C'est là qu'il faut orienter les excédents de trésorerie de l'économie française.

Qu'est-ce qui vous incite à prendre ainsi la parole ?

Au risque d'être considéré comme cynique, nous « profitons » des errements dans la politique du logement. Mais en tant qu'entreprise responsable socialement, et poussée par les 10.000 collaborateurs de Nexity, notre raison d'être dépasse notre intérêt immédiat. À long terme, nous ne pouvons laisser le pays mettre de plus en plus de familles en difficulté de logement.

30 %

La part du prix du terrain dans le coût d'un logement

74,4

Le montant, en milliards d'euros, de la fiscalité qui pèse sur l'habitat

* Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

PROPOS RECUEILLIS PAR REMY DESSARTS

SOCIAL

LES ECHOS – 19/11/2018

9 Le gouvernement veut s'attaquer au chômage de masse des handicapés via la formation

La Semaine pour l'emploi des handicapés s'ouvre ce lundi. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux au chômage. Le gouvernement mise sur la transformation des Entreprises adaptées pour créer des dizaines de milliers d'emplois.

Ils sont plus âgés que la moyenne, moins formés que les autres travailleurs et donc, selon une logique implacable, toujours plus nombreux au chômage et victimes de discriminations, les deux allant très souvent de pair. Les handicapés ne sont pas à la fête. Le nombre de personnes en situation de handicap qui sont privées d'emploi a progressé de 130.000 en cinq ans pour atteindre 514.000, selon APF France handicap, une des principales associations de défense des handicapés. « *Un désastre* », se désole son président, Alain Rochon, alors que s'ouvre ce lundi la Semaine pour l'emploi des handicapés.

Aides au poste

Pour lui, la clef du problème passe par la formation. Et c'est tout l'enjeu de la réforme à venir des Entreprises adaptées. Les 800 entreprises rassemblées sous ce label vieux de trente ans et qui pèsent 1,4 milliard de **chiffre d'affaires**, ont craint de passer à la trappe à l'automne 2017. Muriel Pénicaud avait employé ce mot de trappe pour justifier les baisses prévues dans le projet de budget 2018 des aides au poste qui compensent la moindre productivité des handicapés. « *Du fait de son niveau, l'aide au poste constitue une trappe : il n'est pas facile au bénéficiaire de passer ensuite vers un autre emploi* », expliquait alors la ministre du Travail.

Devant la levée de boucliers qui s'en était suivie, elle avait ouvert une concertation pour revoir le modèle de financement, en raison de sa trop grande complexité. L'accord a été scellé mi-juillet sous **la forme d'un engagement réciproque**. L'Etat portera de 380 à 500 millions la dotation annuelle des aides au poste d'ici à 2022. En échange, les Entreprises adaptées feront passer leurs effectifs de 40.000 à 80.000 à cet horizon, soit un doublement de taille et un gros effort de productivité à la clef.

Le CDD tremplin

Elles bénéficieront pour cela d'un nouvel outil, le CDD tremplin, inscrit dans **la loi « Avenir professionnel »** dont **le décret d'application vient d'être publié**. Le principe ? Il est semblable à celui adopté par le gouvernement pour les contrats aidés : l'aide (jusqu'à 11.400 euros à temps plein) est conditionnée à l'acquisition d'une expérience professionnelle significative, assortie ou non d'une formation qualifiante.

« *Les entreprises adaptées doivent devenir des sas vers l'emploi dans des entreprises classiques* », résume Sophie Cluzel, la secrétaire d'Etat aux handicapés. « *Elles vont conserver leurs missions pour*

les handicapés lourds et en aspirer d'autres pour qu'ils puissent passer en entreprise ordinaire », abonde Serge Widawski, directeur d'APF Entreprises, dont les 24 établissements comptent bien demander l'agrément CDD tremplin.

Ces « *oubliés du handicap* », sans emploi ou qui sont susceptibles de le perdre pour inaptitude, ce sera à Pôle emploi, aux Cap emploi, aux missions locales et autres associations de les chercher parmi les personnes ni trop ni assez formées.

Chez Michelin, des référents handicap pour faciliter le maintien dans l'emploi //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0600158730124-chez-michelin-des-referents-handicap-pour-faciliter-le-maintien-dans-lemploi-2222847.php>

Alain Ruello

LES ECHOS – 19/11/2018

10 Sophie Cluzel : « En France, on est en retard pour l'emploi des handicapés »



INTERVIEW - Alors que s'ouvre ce lundi la semaine pour l'emploi des handicapés, le nombre de handicapés au chômage, toujours à la hausse, a dépassé la barre des 500.000. Pour la secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, la responsabilité est « collective ».

Le nombre de chômeurs handicapés a progressé de 130.000 en cinq ans et dépasse un demi-million. A quand l'inflexion de la courbe ?

Dans sa dernière publication, la direction statistique du ministère du Travail montre que le taux d'emploi direct des personnes handicapées a légèrement progressé. Cela confirme le diagnostic : les outils de la politique d'emploi des personnes handicapées ne marchent pas suffisamment et doivent être rénovés.

A qui la faute ?

La responsabilité est totalement collective. J'ai besoin que toutes les associations se mobilisent aux côtés du service public de l'emploi. C'est ce que fait l'APF [une des principales associations de défense des handicapés, NDRL] quand elle signe un accord avec Pôle emploi pour former ses conseillers à l'accompagnement des demandeurs d'emploi handicapés. Les leviers sont là, aussi bien financiers, administratifs que juridiques. Maintenant, il faut les mobiliser.

La loi « **Pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » vient de **rénover et simplifier l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)** qui est de 6 %. Il n'y a plus d'excuses pour dire que c'est compliqué. Nous avons aussi agi sur le levier de l'apprentissage pour ouvrir aux jeunes une voie d'excellence d'accès à l'emploi. Et les salariés en entreprise adaptée auront plus de chances de rejoindre une entreprise ordinaire grâce **aux CDD tremplins** .

Le président de l'APF, Alain Rochon, pointe un « certain angélisme et un manque de volonté politique »...

Je ne peux pas laisser dire cela ! La volonté politique est pleine et entière. La loi a été votée. A cela s'ajoute un grand plan d'investissement dans les compétences de 15 milliards. Tout est désormais question de mise en oeuvre. C'est le moment ou jamais d'unir nos forces.

Vu le nombre d'acteurs impliqués dans le handicap, on a du mal à comprendre qui fait quoi...

La prise en compte des personnes handicapées est encore trop organisée en silos. Du coup, les politiques de l'emploi ne sont pas lisibles pour les employeurs et une personne handicapée en recherche d'emploi ne sait pas à quelle porte frapper. A la mission locale ? A Cap emploi ? A Pôle emploi ? A l'Agefiph ?

La clef, c'est la rencontre. Dans certains territoires qui ont l'habitude de travailler ensemble, on voit que les choses commencent à basculer et s'améliorent.

Le handicap est devenu la première source de discrimination dans l'emploi. Comment changer ces comportements ?

C'est l'éternel problème. Dois-je mettre sur mon CV ma reconnaissance de travailleur handicapé ? Force est de constater que ce n'est pas un « plus ». Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Je pousse les entreprises à recevoir les candidats handicapés, comme le font les Britanniques.

Il faut expliquer ce que la personne handicapée apporte aux entreprises en termes d'organisation, d'écoute et de diversité. Chez Andros, par exemple, le recrutement d'autistes a permis une baisse de l'absentéisme et une amélioration des processus de production. Le handicap est le fer de lance de la transformation de la société. Pour cela les entreprises ont besoin d'un service réactif pour les aider.

C'est tout l'enjeu de la concertation en cours sur l'offre d'accompagnement dans ou vers l'emploi des handicapés. Quels sont les objectifs ?

L'objectif et la responsabilité de l'Etat, c'est de faire en sorte que tous les acteurs concernés se connaissent pour que l'entreprise et le travailleur handicapé n'aient qu'une seule porte d'entrée, et que ce soit la même. Je veux une coordination de tous les acteurs beaucoup plus étroite dans chaque bassin d'emploi.

A quelle échéance ?

La concertation va se mener parallèlement à celle sur la santé au travail. Dans la loi Santé au travail du deuxième trimestre 2019, il y aura un volet sur la rénovation de l'offre de services proposée aux personnes handicapées et à leurs employeurs, afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi.

Aujourd'hui, encore 8 % des entreprises préfèrent payer plutôt que d'employer, directement ou indirectement, une personne handicapée. C'est inacceptable ! C'est à l'Agefiph, le fonds d'aide à l'emploi pour le secteur privé, de les convaincre.

Quels sont les points que vous souhaitez inscrire dans cette loi ?

En France, on est en retard car on s'est centré sur la personne et non sur son environnement. Nous allons donc travailler tous ensemble pour simplifier les procédures, faire reconnaître le handicap par le médecin du travail, avant même la reconnaissance administrative, et éviter les arrêts de travail trop longs et le risque de basculer dans l'inaptitude.

Faudra-t-il fusionner l'Agefiph avec son pendant pour le public, le FIPHFP ?

Tout le monde s'interroge forcément. La collecte des contributions Agefiph/FIPHFP pour les employeurs qui ne respectent pas leur obligation d'employer 6 % de travailleurs handicapés va être automatisée par l'Urssaf. Avant de parler de fusion, il faut se demander comment ces fonds peuvent se réformer pour mieux accompagner les personnes handicapées.

Peut-on imaginer la création d'une agence nationale ?

On peut tout imaginer dans une concertation.

Que reprenez-vous du [plan pauvreté](#) pour le handicap ?

Je partage l'ambition d'un « service public de l'insertion » pour les personnes très éloignées de l'emploi. Il y a aussi le grand chantier sur le revenu universel d'activité prévu dans deux ans, qui relancera la réflexion sur l'allocation adulte handicapé (AAH). Dès lors qu'on garantit strictement le volume des aides dédiées aux personnes handicapées, il faut progresser sur la lisibilité et l'accès aux droits.

L'allocation adulte handicapé bénéficie d'une revalorisation exceptionnelle de 100 euros par mois d'ici à 2019. Cependant, les associations vous reprochent la sous-indexation de cette AAH, la suppression du complément de ressources ou le changement il y a un an des règles de calcul pour les couples...

Nous avons annoncé notre politique : flécher les moyens vers ceux qui en ont le plus besoin. Nous avons revalorisé l'AAH ce qui représente 2,5 milliards d'euros sur le quinquennat. C'est un effort totalement inédit.

Concernant l'indexation sur l'inflation, nous appliquons la même règle pour toutes les prestations qui connaissent des revalorisations exceptionnelles : le président a annoncé que l'AAH serait portée à 900 euros par mois pour une personne seule d'ici à fin 2019, et cet objectif sera tenu. Nous ne changeons pas les règles de calcul pour les couples, nous stabilisons simplement le niveau des ressources au-delà desquels la prestation n'est plus servie.

Et pour le complément de ressources ?

Nous procédons à une fusion de deux aides complémentaires à l'AAH pour soutenir l'autonomie dans le logement, en conservant la majoration pour la vie autonome. Le complément de ressources aurait dû être supprimé au moment de la création de la prestation de compensation du handicap (PCH) en 2005. Le contexte a changé et elle bénéficie désormais à plus de 300.000 personnes. J'ai l'intention de rouvrir ce chantier parce que les besoins ont évolué.

Alain Ruello et Solveig Godeluck

LE PARISIEN – 19/11/2018

11 Gilets jaunes : l'exécutif à la peine face à une fronde hors norme



Le Premier ministre est sorti dimanche soir de son silence sur France 2. Sans apporter de réponse aux Gilets jaunes qui devraient manifester samedi prochain à Paris.

« Bon alors, tu le sens comment ? », demande ce dimanche matin Édouard Philippe à un ministre au lendemain de la mobilisation des Gilets jaunes. [Le bilan est déjà lourd](#) : un mort, plus de 400 blessés et des centaines d'interpellations. Le chef de l'Etat, lui, est parti à Berlin pour parler Europe avec la chancelière Angela Merkel. Seul au front, le Premier ministre prend donc les choses en main. « Si tu ne dis rien, on ne sait pas comment ce silence sera interprété. Il faut donner un signe de reconnaissance par rapport à ce qui s'est passé hier (NDLR : samedi) », tranche un de ses fidèles.

L'affaire est entendue. Il s'exprimera le soir même au 20 Heures de France 2 pour une opération déminage au cours de laquelle le locataire de Matignon va livrer un double message : compréhension, mais aussi fermeté sur le cap à tenir. « On a entendu de la colère, mais aussi de la souffrance [...] l'absence de perspective [...]. Le sentiment d'abandon. Je l'ai entendu », jure-t-il avec gravité.

Mais pas question de renier les choix politiques : « [Le cap, il est bon, nous allons le tenir](#). Ce n'est pas quand ça souffle qu'il faut le changer ». Traduction : [il ne reviendra pas sur la taxe carbone](#), encore moins sur les choix fiscaux qui ont plombé le pouvoir d'achat de certaines catégories de Français ces derniers mois. « Je comprends qu'il y ait un ras-le-bol fiscal. Mais à la fin de ce quinquennat, et même dès la fin de cette année, le niveau d'impôts et celui des taxes diminueront », promet Philippe qui balaie la proposition de Laurent Berger, le n° 1 de la CFDT, d'une grand-messe avec les partis politiques et les syndicats pour bâtir un « pacte social de la conversion écologique ».

« Un ras-le-bol d'une partie des classes moyennes »

Pas d'annonces, donc, mais un acte de présence. Qui ne résout pas pour autant la difficulté majeure de l'exécutif, confronté depuis plusieurs jours à une colère tous azimuts et protéiforme. Et sans interlocuteurs identifiés pour désamorcer la crise. Certes, de façon ponctuelle, [des « référents », leaders locaux, ont émergé ces derniers jours](#). « Ces référents ne tiendront pas dans la durée, car ce sont des leaders malgré eux », estime Claude Patriat, professeur de sciences politiques.

Pas facile dans ces conditions pour ce mouvement, véritable OVNI social, de jeter les bases de revendications communes. « Il est surtout l'expression d'un ras-le-bol d'une partie des classes moyennes, sans vraiment savoir ce que l'on veut d'autre », poursuit Claude Patriat. Autant dire, dans ce que le chercheur Guy Groux qualifie de « joyeux désordre », nul ne peut prédire si les Gilets jaunes ne seront qu'un feu de paille ou si l'incendie va se propager

Dimanche, même si la mobilisation était moindre que samedi où 244 000 manifestants répartis sur 2 034 sites ont été répertoriés, des actions se sont poursuivies un peu partout en France. Elles ont réuni au total quelque 40 000 manifestants Notamment à Caen, Rennes, Avignon, Caen, Chalon-sur-Saône ou encore Marne-la-Vallée. Sous forme de barrages filtrants, ou par le biais de blocages et de d'opérations de péages gratuits. Une journée émaillée là encore d'incidents.

De nouvelles actions samedi prochain ?

Pour la suite, les Gilets jaunes comptent sur le soutien cette semaine des professionnels de la route avant un nouveau rendez. Dimanche, l'un des initiateurs du mouvement du 17 novembre, Eric Drouet, a donc appelé sur les réseaux sociaux à de nouvelles actions, samedi prochain. Cet habitant de Melun a créé un événement Facebook intitulé « [Acte II : toute la France à Paris !](#) » Il donne ainsi rendez-vous aux Gilets jaunes le 24 novembre place de la Concorde, à Paris. Ce dimanche à 19 heures, 11 000 personnes s'étaient déjà inscrites sur Facebook au grand rassemblement national des Gilets jaunes au « Samedi jaune » du 24 novembre. Et 81 000 se disaient intéressées par l'événement.

Dimanche, une préoccupation revenait dans la bouche de tous les Gilets jaunes encore en action : comment préparer l'avenir et structurer ce mouvement né sur les réseaux sociaux, sans leader identifié qui pourrait être un interlocuteur pour le pouvoir exécutif ? Tous appellent en tout cas à ne rien lâcher, précisant au passage que certains manifestants ont posé des jours de congé cette semaine, afin de

poursuivre la lutte. « Et nous comptons sur la mobilisation des routiers, lundi, pour prendre le relais », affirme Brice Telki, organisateur à Saint-Etienne (Loire).

Gilets jaunes : 46 000 manifestants mobilisés ce dimanche //

<http://www.leparisien.fr/economie/direct-gilets-jaunes-la-mobilisation-se-poursuit-ce-dimanche-une-centaine-de-blocages-18-11-2018-7945491.php>

Olivier Beaumont, Aline Gérard et Odile Plichon

L'OPINION – 19/11/2018

12 Gilets jaunes: Macron obligé de tenir



Face au mouvement des Gilets jaunes, le Président a décidé de tenir bon. Il n'a, en réalité, pas vraiment le choix.

Des Gilets jaunes se sont à nouveau rassemblés dimanche pour protester contre la hausse des taxes sur le carburant. Des blocages, mais surtout des barrages filtrants et des opérations escargot, ont été observés dans plusieurs régions. Samedi, près de 290.000 personnes avaient manifesté sur 2.034 sites à travers le pays. Plusieurs manifestants ont fait part de leur intention de poursuivre le mouvement cette semaine. Emmanuel Macron, en voyage d'Etat en Belgique lundi et mardi, s'exprimera mercredi soir à l'Elysée devant les maires de France.

« **Tenir bon** ». Les deux mots résument la stratégie du gouvernement, alors que le quinquennat d'Emmanuel Macron a connu ce week-end son **premier mouvement de protestation substantiel**. L'exécutif poursuivra « la trajectoire prévue » en matière de fiscalité écologique, malgré la colère des automobilistes et le succès de la première journée de mobilisation des Gilets jaunes, **qui a vu près de 288 000 personnes organiser plus de 2000 actions de blocage dans toute la France samedi**, en dehors des partis et des syndicats. Et malgré l'empathie des Français pour le mouvement : selon un sondage Odoxa rendu public vendredi par France Info, les trois quarts des Français (74 %) soutenaient les Gilets jaunes. « Je préférerais être un ministre qui annonce des baisses d'impôts, mais il faut bien avoir des leviers d'action pour le climat », assumait dimanche François de Rugy, ministre de la Transition écologique, sur Europe 1. Une détermination réaffirmée par le Premier ministre Edouard Philippe, dimanche soir sur France 2.

Le Président, interpellé directement par les manifestants, qui scandaient samedi « Macron démission », a plus à perdre, estime-t-on au sein de la Macronie, à reculer qu'à tenir. D'abord parce que la posture consistant à ne pas céder est « sa marque de fabrique ». « S'il cédait aujourd'hui aux revendications des Gilets jaunes, qu'est-ce qui le différencierait d'un François Hollande, qui a cédé devant les Bonnets

rouges ? », interroge un proche. « Je suis certain qu'au bout du bout, les Français préféreront un Président courageux, qui a des convictions et qui avance, à un Président qui varie au premier coup de vent », se rassure un ministre.

Ensuite parce que les élections européennes se profilent à l'horizon. « D'un point de vue un peu cynique, Macron n'a aucun intérêt à céder aux Gilets jaunes, car son socle électoral, plutôt urbain et sensible à la cause écologiste, ne comprendrait pas, analyse un ancien ministre socialiste. Il craint le vote écologiste aux européennes, et préfère donc flirter avec l'électorat écolo plutôt qu'avec l'électorat FN ».

En maintenant son cap, Emmanuel Macron, qui prétendait il y a quelques jours « entendre » la colère des Français, court cependant le risque de voir le mouvement perdurer dans les jours, les semaines voire les mois qui viennent, de la même façon que la Manif pour tous, durant le quinquennat de François Hollande, a jeté des milliers de personnes dans la rue de novembre 2012 à octobre 2016, bien après la loi autorisant le mariage homosexuel. « Les Gilets jaunes peuvent structurer le quinquennat de Macron comme la Manif pour tous a structuré celui de Hollande, redoute l'ancien député PS [Gilles Savary, chroniqueur à l'Opinion](#). De la même façon que Hollande a méprisé les sensibilités religieuses de ce pays, Macron nie une large minorité déclassée, préférant courir le risque de la désunion nationale ».

Dans les deux cas, poursuit l'ancien député de Gironde, une partie de la population voit son mode de vie menacé par les « injonctions morales » d'une France urbaine, jeune et moderne. « Ce qu'on observe aujourd'hui, c'est l'arrogance des intelligences et des inclus versus le monde des clopes et du diesel, résume-t-il. Or on ne fonde pas l'avenir d'une grande nation au mépris de ses traditions ».

Une analyse qui recoupe celle du géographe Christophe Guilluy, qui a le premier décrit l'émergence d'une « France périphérique », et qui voit dans la hausse des prix du carburant la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. « Cela fait des années que ces Français ne sont plus intégrés politiquement et économiquement, observait-il samedi dans Le Parisien. Il y a eu la fermeture des usines, puis la crise du monde rural. Le retour à l'emploi est très compliqué. En plus, ils ont subi la désertification médicale et la fermeture des services publics. Idem pour les commerces, qui quittent les petites villes. Tout cela s'est cristallisé autour de la question centrale du pouvoir d'achat. Mais le mouvement est une conséquence de tout ça mis bout à bout ».

Confronté à cette polarisation de plus en plus forte entre France urbaine et France périphérique, le gouvernement semble à court de réflexion. « Macron n'a pas de projet pour les territoires », s'étonne un ancien ministre. « Quand je me fais engueuler par mes électeurs, je n'ai aucune mesure à leur opposer, qui aurait été prise depuis 18 mois et qui leur serait favorable », se désole le député LREM d'une circonscription rurale. La réception de plusieurs centaines de maires, mercredi soir à l'Élysée, peut être l'occasion, pour Emmanuel Macron, de s'adresser à cette France périphérique qui s'est soudain réveillée.

Si le mouvement des Gilets jaunes est puissant aujourd'hui, c'est qu'il est centré sur la question du pouvoir d'achat, qui préoccupe de nombreux Français. « Les Gilets jaunes, c'est une somme de mécontentements sédimentés depuis l'élection, où les questions du pouvoir d'achat et du mépris du pouvoir dominant, analyse [la politologue Chloé Morin \(Ipsos\)](#). La difficulté, c'est qu'il n'y a pas de débouché évident à cette crise. Le gouvernement semble compter uniquement sur l'épuisement des manifestants ».

Avec le risque que le mouvement se radicalise et que les incidents se multiplient. Sept personnes, dont un policier, ont été gravement blessées samedi, et [une manifestante est décédée en Savoie](#). Un autre a été grièvement blessé dimanche près de Saint-Quentin (Aisne). A Paris, les Gilets jaunes ont pu, à la stupéfaction générale, emprunter la rue du Faubourg Saint-Honoré et approcher le palais de l'Élysée avant que les forces de l'ordre réagissent. « C'est une faille inouïe, et c'est un petit miracle qu'il n'y ait pas eu de casse, observe un député spécialiste des questions de sécurité. Les forces de l'ordre ont été débordées, l'Élysée n'était pas protégée ».

Or, si l'opinion publique n'aime pas le désordre, elle se retourne volontiers contre le pouvoir lorsque celui-ci ne parvient pas à maintenir l'ordre. « Il y a alors dans l'opinion soit le soupçon que l'exécutif n'est pas à la hauteur, soit qu'il parie sur le pourrissement du mouvement », observe Chloé Morin. « En tout cas, cela ne sert à rien de lâcher encore du lest, estime un pilier de la Macronie. La prime à la conversion et autres gadgets, ça ne parle pas aux gens. La seule solution, c'est de montrer un peu d'empathie, qu'on a compris la colère des gens ». Il serait temps.

Nathalie Segaines

::: POLITIQUE

LE PARISIEN – 19/11/2018

13 A défaut de Macron, les maires reçoivent sa lettre

Faute d'être présent au Congrès de l'AMF, alors qu'il s'y était engagé, le président a écrit à «tous» les élus. Avec d'autant plus de soin que les motifs de discorde sont lourds.

C'est une lettre de quatre pages que recevront à partir de lundi les maires des 36 000 villes et villages de France, signée d'Emmanuel Macron. A la veille de l'ouverture du Congrès de l'association des maires, mardi 20 novembre, le chef de l'Etat a donc décidé de prendre la plume au moment où la tension reste latente entre l'exécutif et les collectivités locales. Une opération de communication préparée dans le plus grand secret en fin de semaine dernière par l'Elysée, mais décidée depuis plusieurs semaines par Emmanuel Macron. En tout cas bien avant qu'il ne fasse savoir qu'il n'irait pas cette année devant le congrès de l'AMF... contrairement à l'engagement qu'il avait pris l'an dernier, où il avait été sifflé.

« Il est urgent de réparer le lien, de lever les ambiguïtés », note un ministre, considérant que l'initiative de la lettre est « un bon point, mais qu'il en faudra encore plus ». Dans cette missive plusieurs fois réécrite ces derniers jours, le chef de l'Etat appelle chacun à ses responsabilités, en affirmant qu'il « n'est de réussite que collective ». « Il rappelle aussi tout ce qui a été fait depuis un an », explique Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

« La pratique du lien épistolaire, c'est une bonne idée à renouveler. C'est une expression directe et sans filtre, en étant sérieux et respectueux à la fois », ajoute Sébastien Lecornu, ministre rattaché à Gourault. Le tout sans mea culpa, « mais dans une écriture empreinte d'une très grande sensibilité et d'empathie à l'égard des élus », précise un conseiller. « Avec même, à la fin, une petite phrase de politesse écrite à la main », insiste à dessein l'Elysée.

Des motifs de crispations nombreux

Voilà pourtant des semaines que les collectivités locales se plaignent de ne pas être assez entendues, avec en toile de fond, la suppression brutale des emplois aidés, l'incertitude liée aux compensations pour les collectivités de la suppression de la taxe d'habitation, ou encore la baisse des dotations. L'occasion pour le chef de l'Etat de revenir point par point sur ces motifs de crispation, en assurant que les communes ne seront pas lésées.

Preuve de sa préoccupation, il rappelle aussi la création de ce grand ministère de la Cohésion des territoires, mais aussi de l'Agence nationale dédiée à cette cause. « Il est attaché au dialogue et défend une relation apaisée », explique l'Elysée. Il aura d'ailleurs l'occasion de leur redire de vive voix mercredi soir, à l'occasion d'une invitation à l'Elysée où plusieurs centaines de maires ont été conviées.

Baroin : « Le Président sera regretté »

Invité dimanche de « BFM Politique » en partenariat avec notre journal, François Baroin a réagi à l'absence du président de la République au Congrès des maires de France, qui s'ouvre ce mardi à Paris.

La crainte d'être mal accueilli ? « Même s'il était chahuté, ce ne serait pas une difficulté. Il en a l'expérience. Ce n'est pas parce qu'on a des désaccords sur le fond que l'accueil est indigne [...] Nous sommes de profonds républicains », assure le maire LR de Troyes (Aube), qui ne pense pas que le chef de l'Etat « manque de courage ». « En revanche, ajoute le président de l'Association des maires de France, cette décision (NDLR : *de ne pas venir*) sera regrettée, c'est certain. »

Les élus qui seront reçus à l'Elysée mercredi auront l'occasion, pronostique Baroin, de « réaffirmer avec fermeté nos désaccords, sur la forme comme sur le fond. Et la liste est lourde ». Concernant la crise des gilets jaunes, il y voit une « vraie rupture entre les élites et les classes moyennes » : « Il faut baisser la pression fiscale », plaide le patron des maires.

Olivier Beaumont

LE JDD – 18/11/2018

14 Sébastien Lecornu, ministre chargé des Collectivités « Il faut considérer la colère »



Comment réagissez-vous à la mobilisation des « gilets jaunes » ?

Cette journée a été endeuillée par la mort d'une personne, au cours d'une manifestation non déclarée. On ne peut que le déplorer. C'est ce que le gouvernement a cherché à éviter toute la semaine en rappelant que les manifestations devaient être déclarées pour assurer la sécurité des manifestants. Nous entendons les inquiétudes des Français et c'est d'ailleurs pour ça que le Premier ministre a annoncé des solutions inédites pour faciliter la transition écologique, avec des mesures à destination des plus fragiles et des gros rouleurs. Nous allons poursuivre ce travail d'explication et de promotion de ces mesures dans les prochaines semaines.

Est-ce une « forme de poujadisme contemporain », pour reprendre l'expression de Macron ?

Chez moi, à Vernon, participent à ce mouvement d'une part des militants des extrêmes, de gauche et de droite, mais aussi d'autre part des salariés ou des citoyens inquiets. Il faut à la fois se méfier de la récupération des uns et considérer la colère légitime des autres. Mais ceux qui veulent récupérer politiquement le mouvement en seront pour leurs frais. Ce sont les mêmes qui sont parfois les responsables des erreurs du passé ! Vouloir faire aujourd'hui du recel de la colère des Français, c'est assez abject. Voir des gens qui ont cumulé hier tous les postes, de député à ministre, nous expliquer qu'ils vont aller mettre un gilet jaune, c'est grotesque.

Assiste-t-on à une révolte des territoires ruraux ?

Il existe un sentiment d'abandon, c'est vrai, et nous allons y répondre.

Comme les habitants des quartiers urbains défavorisés, les ruraux ont parfois le sentiment d'être assignés à résidence, que beaucoup de choses ne sont jamais pour eux : la 4G, Internet, l'accès aux soins... Ils ont aussi l'impression que les gens de la ville ne comprennent pas leur mode de vie. Face à ce constat, nous développons des mesures concrètes comme le plan Très Haut Débit, ou encore le plan Ma santé 2022. Et avec l'opération Action Cœur de ville, c'est la première fois depuis l'après-guerre que nous menons une vaste politique d'aménagement du territoire pour les villes petites et moyennes. Les maires l'ont bien compris : ça cartonne. C'est une vraie transformation.

Que pensez-vous des critiques du président de l'AMF, François Baroin, contre le gouvernement ?

Quand j'entends les critiques de François Baroin, je me pince. Il a été le ministre du Budget qui a gelé les dotations de l'État en 2011, en expliquant que les collectivités devaient se serrer la ceinture ; il n'avait pas de mots assez durs contre les contrats aidés, il a voté en 2015 en tant que sénateur la loi NOTRe, que j'ai combattue en tant qu' élu local. On peut raisonnablement faire le constat tous ensemble qu'un mauvais chemin a été pris avec les élus locaux, et que ça ne date pas du mandat d'Emmanuel Macron et du gouvernement d'Édouard Philippe. Arrêtons ces caricatures. Soyons humbles. Il est temps d'avoir une relation mature. À ce jour, je ne suis toujours pas invité au Congrès des maires, et l'AMF est la seule association d'élus que je n'ai pas réussi à voir depuis mon entrée en fonctions. J'espère que François Baroin a, de bonne foi, la volonté que nous travaillions bien ensemble. Moi, ma bonne foi est totale et la porte grande ouverte.

Les maires veulent savoir comment sera compensée la suppression de la taxe d'habitation...

Là encore, il faut dire les vérités jusqu'au bout. L'État s'est substitué au contribuable et aucune commune n'a perdu un seul euro dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation. Après, pour l'avenir, nous devons effectivement repenser l'ensemble de la fiscalité locale car elle devient complexe, tant pour les élus que pour les contribuables, et ne correspond plus aux équilibres actuels. Nous y travaillons. François Baroin parle d'autonomie fiscale pour les communes. J'aimerais qu'il termine ses phrases. Quelle organisation de la République veut-il ? S'il s'agit de consolider la décentralisation et d'offrir aux élus de la visibilité, je serai son homme. Mais s'il s'agit de nous tirer vers un modèle purement fédéral, il faudra pour cela qu'il soit lui-même candidat à la présidentielle pour proposer ce modèle aux Français. Tenons moins de propos de tribune, faisons plus de pas concrets et faisons-les ensemble ! Nous n'y parviendrons pas en montant les collectivités contre l'État. Un ancien ministre de l'Intérieur et du Budget ne devrait pas dire ça. Surtout lorsqu'il critique notre gouvernement, qui stabilise les dotations aux communes, soutient davantage les communes les plus en difficulté et participe à l'investissement dans les territoires à hauteur de plus de 2 milliards d'euros. C'est inédit !

Au fond, vous pensez que Baroin fait d'abord de la politique...

François Baroin est un vrai républicain, inquiet comme moi de la montée des extrêmes, un homme intelligent. Ce qui se joue, c'est le destin commun du pays. Nous avons besoin d'un président de l'AMF qui exprime ses désaccords, oui, mais qui soit toujours constructif.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTINE OLLIVIER

15 Merkel et Macron unis pour renforcer l'Europe

Le président français est venu à Berlin pour préparer la tenue de l'Eurogroup extraordinaire consacré à l'avenir de la zone euro qui se tient ce lundi à Bruxelles.

En venant à Berlin dimanche célébrer le « Vertrauertag », jour du souvenir dédié en Allemagne à la réconciliation, la paix et aux victimes des guerres, Emmanuel Macron a clôturé une [séquence mémorielle chargée de symboles](#) . Le centenaire de la première guerre mondiale a été l'occasion de rappeler l'importance du couple franco-allemand pour la construction et le renforcement de la souveraineté de l'Europe.

Après la visite du président allemand Frank-Walter Steinmeier le 4 novembre à Strasbourg et celle de la chancelière Angela Merkel à Compiègne puis à Paris les 10 et 11 novembre, le président de la République a prononcé un discours d'une vingtaine de minutes très applaudi au Bundestag. « *L'Europe et en son sein le couple franco-allemand se trouvent investis de cette obligation de ne pas laisser le monde glisser dans le chaos* », a-t-il déclaré. Pour y parvenir, « *nous devons surmonter nos tabous et surmonter nos habitudes* ».

Le temps presse

Le président de la République a pour ce faire enchaîné sur une séance de travail avec Angela Merkel afin d'entrer dans les détails de la [feuille de route commune de réformes](#) rédigée en juin au château de Meseberg. Alors qu'il ne reste plus que six mois avant les élections européennes, « *nous avons un vaste programme et il faut fournir des résultats* », a confirmé la chancelière. Elle a notamment dit vouloir avancer sur l'approfondissement de la zone euro, [la taxation des entreprises du numérique](#) , les migrations et la défense.

Or le Conseil européen des 13 et 14 décembre pourrait bien être le dernier susceptible de prendre des décisions avant l'ouverture de la campagne des élections européennes de mai. L'accord conclu par les deux pays sur la création d'un budget de la zone euro est l'exemple le plus évident de cette volonté d'avancer malgré les tabous et divergences.

Accord symbolique sur le budget

La France a ainsi obtenu que l'Allemagne s'engage sur la [création d'un budget spécifique pour la zone euro](#) . Mais contrairement aux ambitions françaises de créer un nouvel outil avec des ressources propres, ce budget sera une simple sous-partie du budget européen, dont le montant global ne saurait être impacté.

L'Allemagne devra de fait verser au moins 12 milliards d'euros de plus par an au budget européen pour compenser le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne. Elle ne veut donc pas entendre parler d'une augmentation de cette enveloppe au-delà des 1 % de la richesse globalement produite en Europe.

Convaincre les autres pays européens

De la même façon, Berlin et Paris se dirigent vers un accord plus symbolique que concret sur la taxe Gafa européenne. Poussée par la France, celle-ci fait face aux résistances de l'Allemagne qui ne veut pas s'engager avant que le projet de taxe internationale de l'OCDE n'ait une chance de voir le jour, soit d'ici l'été 2020.

Un front uni franco-allemand est néanmoins d'autant plus nécessaire que ces chantiers devront ensuite obtenir l'adhésion des autres membres de l'UE. Ce sera l'objet de l'Eurogroupe extraordinaire consacré à l'avenir de la zone euro qui se tient ce lundi à Bruxelles.

Or les débats ont démontré ces derniers mois que les Européens n'avaient pas l'intention de laisser Berlin et Paris fixer les règles du jeu. « *Le couple franco-allemand ne suffit plus à fixer le cap, et c'est incontestablement un facteur nouveau* », constate un pilier de la mécanique européenne.

Les pays du Nord de l'Europe sont extrêmement vigilants à l'idée de tout mécanisme de transfert qui viendrait en soutien des Etats qu'ils jugent laxistes dans la gestion de leurs finances publiques. [A l'image de l'Italie, dont le projet de budget](#), en violation flagrante des règles européennes, va devoir être évalué ce mercredi par la Commission européenne.

Macron lance sa séquence européenne à Berlin et Bruxelles //

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/0600158978347-macron-lance-sa-sequence-europeenne-a-berlin-et-bruxelles-2222836.php>

Ninon Renaud et Gabriel Grésillon

LES ECHOS – 19/11/2018

16 Pékin et Washington font échouer le sommet de l'Apec

Les vingt et un dirigeants du sommet de l'Apec se sont séparés sans aucun communiqué final. L'opposition entre les Etats-Unis et la Chine sur le commerce ne l'a pas permis.

Incompatibilité d'humeur. Réunis dans la capitale de Papouasie-Nouvelle Guinée, Port Moresby, les dirigeants des 21 pays de la [Coopération économique Asie-Pacifique](#) (Apec) se sont séparés dimanche sans aucun communiqué commun final. Une première dans l'histoire de l'Apec. Seule une déclaration de clôture du Premier ministre papouasien, Peter O'Neill, a eu lieu. Auparavant, la police a été appelée à la rescousse après que des responsables chinois ont tenté de forcer la porte du bureau du ministre papouasien des Affaires étrangères avec l'intention supposée d'influencer la rédaction d'un projet de communiqué commun. Ambiance.

L'absence d'accord découle directement de l'opposition entre la Chine et les Etats-Unis, enferrés dans un conflit commercial loin d'être réglé. « *Quelques pays étaient en désaccord sur certaines approches au niveau du commerce, dont les Etats-Unis et la Chine entre autres* », a concédé le Premier ministre canadien, Justin Trudeau.

Selon l'AFP, les Etats-Unis ont poussé les autres nations en amont du sommet à accepter une déclaration qui se serait apparentée à une dénonciation de l'Organisation mondiale du commerce et à un appel à sa réforme profonde. Une exigence inacceptable pour Pékin.

Pékin vent debout contre les Etats-Unis

Dédaignée par le président américain, Donald Trump, qui n'a pas fait le déplacement, dévolu à son vice président Mike Pence, la réunion avait mal débuté. Dès la veille, le ton était donné. Dans un discours à la tribune, avant l'ouverture du sommet, Xi Jinping a dénoncé le protectionnisme et la politique de « l'Amérique d'abord ». Pour lui, les règles du commerce mondial ne doivent pas servir des « *agendas égoïstes* ». « *L'histoire enseigne que personne ne sort gagnant de la confrontation, qu'elle prenne la forme d'une guerre froide, d'une guerre chaude ou d'une guerre commerciale* », a-t-il lancé. « *Les tentatives d'ériger des barrières et de briser les relations économiques étroites sont contraires aux lois économiques et au sens de l'histoire. C'est une approche à court terme qui est vouée à l'échec* », a-t-il martelé.

Ironie américaine

Quelques minutes plus tard, à la même tribune, Mike Pence a riposté, expliquant que Washington ne céderait pas. « *Nous avons imposé des taxes sur 250 milliards de dollars de biens chinois, et ce chiffre pourrait encore plus que doubler* », a-t-il averti. « *Nous espérons une amélioration, mais les Etats-Unis ne changeront pas de comportement tant que la Chine n'aura pas changé son attitude* ».

Défendant, face à un parterre de chefs d'entreprise, son programme d'investissements eurasiatiques dit des « Routes de la soie » qui, à ses yeux « *n'est pas un piège comme l'ont présenté certains* », Xi Jinping s'est attiré l'ironie américaine. C'est « *une route à sens unique* », selon le vice-président américain. Ce dernier a appelé les pays de la zone à ne pas céder aux sirènes d'une diplomatie du chéquier chinoise « *au mieux opaque* ». « *Nous ne noyons pas nos partenaires dans une mer de dettes* », s'est-il emporté. « *Nous ne contraignons pas, nous ne corrompons pas, nous ne compromettons pas votre indépendance* », a-t-il encore ajouté.

Incertitude sur le G20

Avec de telles oppositions à Port Moresby, le prochain sommet du G20 à la fin du mois en Argentine où le président chinois Xi Jinping fera face cette fois au président américain Donald Trump, s'annonce des plus délicats.

Vidéo - Guerre commerciale USA-Chine : les raisons de l'affrontement //

<https://www.lesechos.fr/monde/asia-pacifique/0600168054749-pek-in-et-washington-font-echouer-le-sommet-de-lapec-2222651.php>

Richard Hiault

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

